

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
14433	02145	2015	

TÉMOIN

Nmr pièce

N° feuillet

1 / 2

Le dimanche 13 septembre 2015 à 10 heures 00 minute.

Nous soussigné Gendarme

0

sous le contrôle du Maréchal des logis-chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

----- Je viens ce jour auprès de vos services pour vous signaler les faits suivants.

----- Le vendredi 28.08.2015 entre 21h00 et 21h15, je me trouvais en train de regarder la télévision à mon domicile avec ma belle-fille et mes 2 enfants. Mon épouse me dit de regarder par la fenêtre en raison de la présence de quelque d'anormal dans le ciel. Nous sortons dans le jardin et constatons avec mon épouse et mes enfants la présence de 2 lumières. Une lumière fixe et une autre qui bouge. La lumière fixe était orientée plein OUEST et la mobile venait du NORD-OUEST. Celle qui était en mouvement est passée dessous et s'est fixée et nous avons vu un seul point lumineux qui était plus gros à cet instant. Les 2 lumières sont restées ensemble environ 10 secondes. La lumière s'est scindée à nouveau en 2 éléments, puis elles sont parties l'une après l'autre dans la même direction SUD-OUEST.

Question : Pouvez-vous préciser la forme de l'objet et sa dimension ?

Réponse : Pour la forme, je ne peux pas dire et la dimension cela correspond à une phalange de petit doigt quand elles se sont réunis.

Question : Quelle était sa distance par rapport au point d'observation ?

Réponse : Je ne peux pas dire.

Question : Sa couleur ?

Réponse : Orange fixe.

Question : Sa trajectoire ?

Réponse : linéaire.

Question : Avez-vous entendu des bruits particuliers ?

Réponse : Aucun bruit.

La personne entendue :

L' Agent de Police Judiciaire :

Question : Qu'avez-vous constaté dans votre environnement lors de la présence de l'objet ?

Réponse : Non, je n'ai rien constaté de particulier. La scène a duré environ 1 minute en tout.

Question : Pensez-vous qu'il puisse s'agir d'un drone ?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous pris des clichés photographiques ou une séquence vidéo ?

Réponse : Oui, j'ai pris des clichés photographiques mais qui sont de mauvaise qualité. Je vous remets le support sur clé USB. Je précise que mes enfants ont été très perturbé par cela.

Question : En avez-vous parlé dans le voisinage ?

Réponse : Non, je ne veux pas trop parlé de cela.

Question : Concernant la vitesse de déplacement ?

Réponse : Je ne peux pas trop évaluer. Pour moi cela allait plus vite qu'un avion.

Question : Y avait-il des traces derrière les lumières en déplacement ?

Réponse : Non.

--- Ce que j'ai vu n'a rien de normal ou d'humain. Je ne comprends pas ce phénomène.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A

, le 13 septembre 2015 à 10 heures 40 minutes.

La personne entendue :

L' Agent de Police Judiciaire :